



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Évaluations 2022 Point d'étape CP

Premiers résultats

Version du 10/05/2022

Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

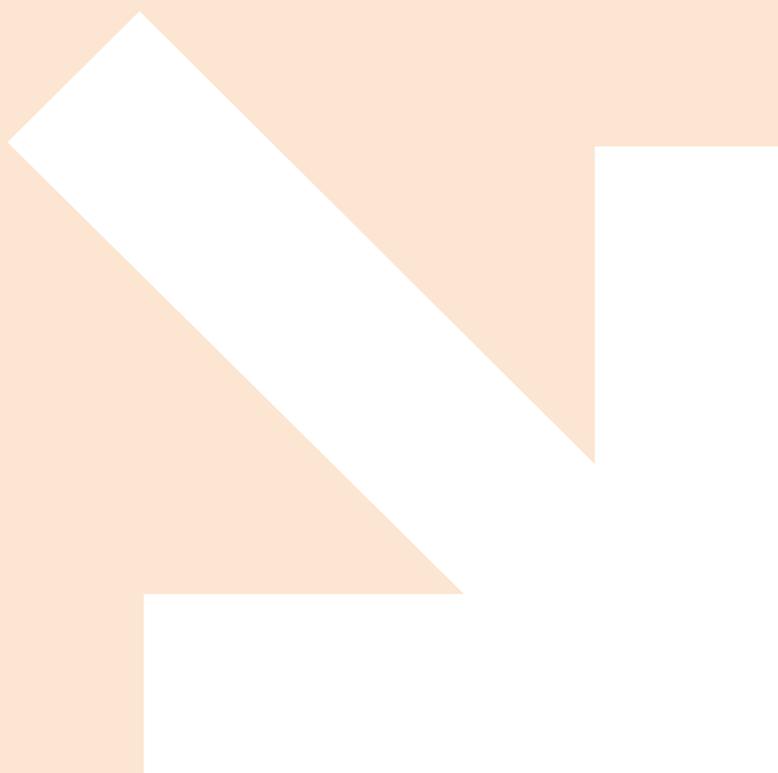
Série Etudes

Document de travail n° 2022-E03
Mai 2022

Évaluations 2022

Point d'étape CP

Premiers résultats



Cet ouvrage est édité par le ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Fabienne Rosenwald

Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux,
Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem,
Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h,
Philippe Wuillamier

ISBN / e-ISBN
ISSN : 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1 Introduction	7
➤ 2 Contenu	9
2.1 Méthodologie.....	9
2.1.1 Processus de construction.....	9
2.1.2 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	9
2.1.3 Dimensions évaluées en 2022.....	10
2.1.4 Comparabilité.....	14
2.1.5 Les expérimentations	15
2.1.5.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées.....	15
2.1.5.1.1 Expérimentation pour le Point d'étape 2022.....	15
2.1.5.1.2 Échantillon pour le Point d'étape 2023.....	16
2.2 Les adaptations (élèves en situation de handicap)	17
2.2.1 Méthodologie.....	17
2.2.2 Processus et principes	17
2.2.3 Description	17
2.3.4 Communication	19
➤ 3 Détermination des seuils	21
3.1 Méthodologie mise en œuvre	21
3.2 Données mobilisées	22
3.3 Seuils retenus	23
➤ 4 Questionnaire Enseignants.....	25
4.1 Participation	25
4.2 Résultats.....	26
4.2.1 Communication.....	26
4.2.2 Logistique	28
4.2.3 Contenu pédagogique des séquences	29
4.2.4 Passation des épreuves	30
4.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves	31
4.2.6 Restitution des acquis des élèves.....	32

4.2.7 Évolution des restitutions individuelles.....	33
4.2.8 Bilan.....	34
↘ 5 Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	35
5.1 Participation	35
5.2 Résultats.....	35
5.2.1 Communication et logistique.....	35
5.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	37
5.2.3 Évolutions	40
5.2.4 Portail et restitutions.....	42
5.2.5 Pilotage et formation	42
5.2.6 Bilan.....	45
↘ 6 Résultats	48
6.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2022	49
6.1.1 Français.....	49
6.1.2 Mathématiques	50
6.2 Résultats selon le sexe.....	51
6.2.1 Point d'étape CP, résultats 2022 selon le sexe	51
6.2.1.1 Français.....	51
6.2.1.2 Mathématiques.....	52
6.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	53
6.3.1 Point d'étape CP, résultats 2022 selon le secteur d'enseignement	53
6.3.1.1 Français.....	53
6.3.1.2 Mathématiques.....	55
6.4 Evolution des écarts entre le début de CP 2021 et le point d'étape 2022.....	56

➤ 1 Introduction

En février-mars 2022, près de 790 000 élèves de Cours Préparatoire dans plus de 31 700 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. La passation a été décalée en raison de la crise sanitaire. Les élèves de la Réunion ont passé les épreuves entre le 7 et le 18 février, ceux de la zone B ont passé les épreuves entre 28 février et le 11 mars, ceux de la zone A entre le 7 et le 18 mars et ceux de la zone C entre le 14 et le 25 mars. **Cette modification du protocole d'évaluation ne permet pas de comparer les résultats observés en 2022 avec ceux des années précédentes.**

Cinq mois après les évaluations nationales *Repères* de début de CP, cette évaluation permet de faire un point d'étape passé le milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Il s'agit de la quatrième édition de ce dispositif, après ceux déployés en 2019, 2020 et 2021 à la suite du lancement des évaluations *Repères CP-CE1* à la rentrée 2018. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), sous l'égide du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- Identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- Lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel, les résultats doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations *Point d'étape CP*, comme ce fut le cas en début d'année en CP et en CE1, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques au milieu du CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Point d'étape CP 2022*. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Il aborde aussi la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête auprès des enseignants et des IEN déployée lors de l'évaluation.

↳ 2 Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives en mi-CP a eu lieu en janvier 2019. Pour la première édition, les exercices destinés aux élèves avaient été expérimentés en janvier 2018.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou exercices partiellement modifiés) aux évaluations nationales du *Point d'étape CP* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation

2.1.1 Processus de construction

Le CSEN, accompagné de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n°30 du 26-7-2018). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP, travaillent selon les orientations du CSEN.

2.1.2 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Point d'étape CP* se déroulent habituellement en début d'année civile, dans la seconde quinzaine du mois de janvier. En 2022, la passation des épreuves a été décalée en raison de la crise sanitaire (cf 1 Introduction). La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves en situation de handicap (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2022, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2021. Les élèves passent deux séquences d'environ 10 minutes chacune en français et deux séquences de 10 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.3 Dimensions évaluées en 2022

Le tableau 1 résume l'ensemble des dimensions évaluées par le dispositif *Repères* CP-CE1 lors de l'année scolaire 2021-2022.

TABEAU 1 • Dimensions évaluées en 2021-2022

Français				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2021	Mi- CP 2022	Début de CE1 2021
Étude de la langue De l'oral à l'écrit	Établir les correspondances graphophonologiques : écrire des syllabes simples et complexes. (Connaitre les correspondances graphophonologiques.*) <i>Écrire des syllabes dictées</i>			
	Établir les correspondances graphophonologiques : écrire des syllabes simples et complexes. (Connaitre les correspondances graphophonologiques.*) <i>Écrire des mots dictés</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Identifier des mots de manière de plus en plus aisée* Reconnaissance de lettres	Reconnaître des lettres. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres.*) <i>Comparer des suites de lettres</i>			
	Reconnaître des lettres. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres.*) <i>Reconnaître les différentes écritures d'une lettre</i>			
	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.*) <i>Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Identifier des mots de manière de plus en plus aisée* Phonologie	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots - conscience phonologique.*) <i>Manipuler des phonèmes</i>			
	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots - conscience phonologique.*) <i>Manipuler des syllabes</i>			
Langage oral Écouter pour comprendre des messages oraux* Compréhension orale	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.*)			

Français				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2021	Mi- CP 2022	Début de CE1 2021
	<i>Comprendre des mots lus</i>			
	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.*) <i>Comprendre des phrases lues</i>			
	Comprendre un texte lu par l'enseignant(e). (Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.*) <i>Comprendre des textes lus</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Lire à voix haute*	Lire à voix haute des mots. (Savoir décoder et comprendre un texte.*) <i>Lire à voix haute des mots</i>			
	Lire à voix haute un texte. (Savoir décoder et comprendre un texte.*) <i>Lire à voix haute un texte</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Comprendre un texte et contrôler sa compréhension*	Comprendre des phrases lues seul(e). (Savoir mobiliser la compétence de décodage.*) <i>Comprendre des phrases lues</i>			
	Comprendre un texte lu seul. (Savoir mobiliser la compétence de décodage.*) <i>Répondre à des questions lues par l'enseignant</i>			

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : -* références au BOEN n°30 du 26 juillet 2018

- Case grisée : indication du temps de mesure

Lecture : La compétence « écrire des syllabes dictées » a été évaluée à la mi- CP 2022 et en début de CE1 en 2021

Mathématiques				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2021	Mi- CP 2022	Début de CE1 2021
Nombres et calculs Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers*	Lire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Reconnaitre des nombres dictés</i>			
	Écrire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Écrire des nombres sous la dictée</i>			
	Représenter des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Représenter des nombres entiers</i>			
	Associer un nombre entier à une position. (Associer un nombre entier à une position [...] ainsi qu'à la distance de ce point à l'origine. *) <i>Placer un nombre sur une ligne numérique</i>			
Nombres et calculs Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul*	Résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction). (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations. *) <i>Résoudre des problèmes</i>			
	Résoudre des problèmes relevant de structures additives et multiplicatives. (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations. *) <i>Résoudre des problèmes</i>			
Nombres et calculs Calculer avec des nombres entiers*	Calculer mentalement avec des nombres entiers. (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations. *) <i>Calculer mentalement</i>			

Mathématiques				
Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CP 2021	Mi- CP 2022	Début de CE1 2021
	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations.*) <i>Calculer en ligne : additionner</i>			
	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations.*) <i>Calculer en ligne : soustraire</i>			
Nombres et calculs Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer*	<i>Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins.</i> (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...].*) Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée			
	<i>Comparer des nombres.</i> (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...].*)			
Espace et géométrie Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques*	<i>Reproduire un assemblage.</i> (Reproduire [...] des assemblages de figures planes.*) Identifier une forme par assemblage			

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
 © DEPP

Note : -* références au BOEN n°30 du 26 juillet 2018
 - Case grisée : indication du temps de mesure

Lecture : La compétence « écrire des syllabes dictées » a été évaluée à la mi- CP 2022 et en début de CE1 en 2021

2.1.4 Comparabilité

Les exercices de l'évaluation Point d'étape 2022 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente. Néanmoins, la comparabilité entre les résultats des élèves aux Points d'étape 2021 et 2022 n'est pas assurée du fait du report de ces évaluations.

TABLEAU 2 • Evolution des épreuves de milieu d'année de CP entre 2021 et 2022

Français CP					
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2021	2022	Évolution
De l'oral à l'écrit	Ecrire des syllabes dictées	10			néant
	Ecrire des mots dictés	8			néant
Reconnaissance de lettres	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			néant
Phonologie	Manipuler des phonèmes	12			néant
Compréhension orale	Comprendre des phrases lues	14			néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des phrases lues seul(e)	8			néant
	Lire à voix haute des mots	30			néant
	Lire à voix haute un texte	29			néant

Mathématiques CP					
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2021	2022	Évolution
Nombres et calculs	Écrire des nombres sous la dictée	10			néant
	Placer un nombre sur une ligne numérique	10			néant
	Résoudre des problèmes	5			néant
	Calculer en ligne : additionner	10			néant
	Calculer en ligne : soustraire	10			néant
	Comparer des nombres	40			néant

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : Case grisée : exercice identique (comparabilité diachronique directe)

Lecture : La compétence « écrire des nombres sous la dictée » a été évaluée à la mi- CP en 2021 et à la mi- CP en 2022.

2.1.5 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.5.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en plus des évaluations *Repères*, un cahier supplémentaire avec de nouveaux items.

2.1.5.1.1 Expérimentation pour le Point d'étape 2022

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	139	3 610
Public EP	20	797
Privé	27	684
Total	186	5 091

Source : MENJS-DEPP, *Repères CP-CE1*
© DEPP

Lecture : L'échantillon est composé de 139 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 4 • Dimensions évaluées

Expérimentation 21XPECP janvier 2021 pour Point d'étape 2022		
Français		Compétences
1	Phonologie	Manipuler des syllabes
2		Manipuler des phonèmes
3	De l'oral à l'écrit	Écrire des syllabes dictées
4		Écrire des mots dictés
5	Lecture et compréhension de l'écrit	Lire des phrases seul(e)
6		Lire à haute voix des mots – 1 min
7		Lire à haute voix un texte – 1 min
Mathématiques		Compétences
8	Nombres et calculs	Comparer des nombres – 1 min
9		Résoudre des problèmes
10		Calculer en ligne des additions
11		Calculer en ligne des soustractions
12		Calculer en ligne (fluence) – 3 min

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : L'expérimentation 21XPECP est composée de 12 exercices (7 en français, 5 en mathématiques).

2.1.5.1.2 Échantillon pour le Point d'étape 2023

TABLEAU 5 • Échantillon pour l'expérimentation

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	76	1 755
Public EP	10	412
Privé	15	405
Total	101	2 572

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : L'échantillon est composé de 76 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 6 • Dimensions évaluées

Expérimentation 22XPECP février-mars 2022 pour Point d'étape 2023		
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections groupées (fluence) – 1 min
2		Dénombrer des collections non groupées (fluence) – 1 min
3		Comparer des nombres – 1 min
4		Placer un nombre sur une ligne numérique

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : L'expérimentation 22XPECP est composée de 4 exercices en mathématiques. Aucun exercice n'a été testé en français.

2.2 Les adaptations (élèves en situation de handicap)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, Enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation Nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation Nationale ;
- Aïda Logan, Charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, Inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile.
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations

Exercice 3
Placer un nombre sur une ligne numérique

Cahier standard

- 1. Cahier adapté
- 2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants

Exercice 13 (suite)

Cahier standard

Exercice 13 (suite)

- 1. Cahier adapté
- 2. Cahier adapté pour les élèves sourds ou malentendants et capsules vidéos du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

4. Cahier pour les élèves non-voyants :
exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

2.3.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports Point d'étape CP](#)

Cahier d'évaluation



- [Cahier de l'élève](#) ↴
- [Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1](#) ↴ - [Tome 2](#) ↴
- [Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants](#) ↴
- [Cahier de l'élève - version sourds et malentendants - Tome 1](#) ↴ - [Tome 2](#) ↴
- [Cahier adulte accompagnant - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non-voyant](#) ↴

Guide pour le professeur



- [Guide pour le professeur](#) ↴
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#) ↴
- [Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants](#) ↴
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#) ↴

Exercice 13 - séquence 3



Exercice 13 - séquence 3 - langue des signes française parlée complétée



➤ 3 Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Tout comme le dispositif des évaluations *Repères* de début de CP et de CE1, celui du Point d'étape est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque juge, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 3.1, le juge a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoin) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). A partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

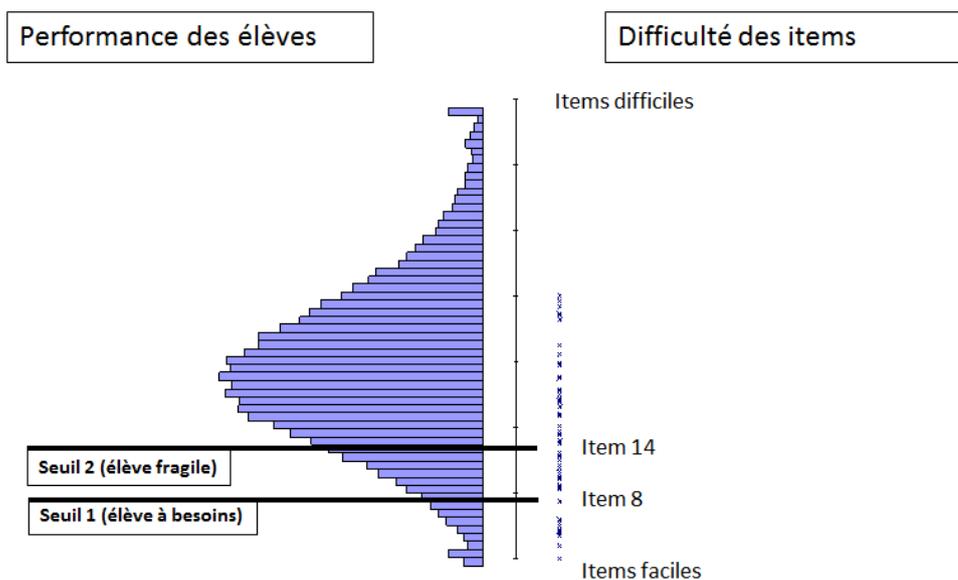
¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Pour chaque domaine évalué, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marques-pages



Pour la session Point d'étape 2022, les contenus n'ayant pas évolué, il n'y a pas eu de séance d'établissement des seuils.

3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations Point d'étape CP 2022, les contenus sont inchangés par rapport à 2021 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2021 qui sont appliqués.

3.3 Seuils retenus

En 2022, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2021, les seuils définis en 2021 ont été repris et appliqués aux données de 2022.

TABLEAU 7 • Seuils retenus en 2021 et 2022

Français Point d'étape CP						
Compétences	Nombre d'items	2021	2022	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des syllabes dictées	10			néant	3	6
Écrire des mots dictés	8			néant	2	4
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			néant	6	8
Manipuler des phonèmes	12			néant	4	6
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	14			néant	7	10
Lire à voix haute des mots	30			néant	6	14
Lire à voix haute un texte	29			néant	6	13
Comprendre des phrases lues seul(e)	8			néant	1	4

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : Case grisée : exercice identique (comparabilité diachronique directe)

Lecture : La compétence « écrire des syllabes dictées » a été évaluée au point d'étape CP 2021 ainsi qu'en 2022. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoin ».

Mathématiques Point d'étape CP						
Compétences	Nombre d'items	2021	2022	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres sous la dictée	10			néant	4	8
Placer un nombre sur une ligne numérique	10			néant	2	4
Résoudre des problèmes	5			néant	1	3
Calculer en ligne : additionner	10			néant	5	7
Calculer en ligne : soustraire	10			néant	4	6
Comparer des nombres	40			néant	10	19

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : Case grisée : exercice identique (comparabilité diachronique directe)

Lecture : La compétence « écrire des nombres sous la dictée » a été évaluée au point d'étape CP 2021 ainsi qu'en 2022. Le seuil 1 correspond à 4 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoin ».

↳ 4 Questionnaire Enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Point d'étape CP*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2021 mise en regard des évaluations précédentes. Rappelons qu'en 2019 l'enquête auprès des enseignants n'avait pas eu lieu.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication
- Logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Passation des épreuves
- Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves
- Restitution des acquis des élèves
- Évolutions
- Bilan

4.1 Participation

A la date du 19 avril 2022, 8 509 enseignants ont participé à ce questionnaire, 2 379 ont répondu de manière complète.

4.2 Résultats

4.2.1 Communication

75 % des enseignants déclarent avoir été informés de la passation des évaluations nationales par la voie hiérarchique (65 % en 2021). Ils sont moins nombreux cette année à estimer que cette information leur est parvenue suffisamment tôt (81 % contre 93,5 % en 2021). En revanche, ils sont plus nombreux à avoir trouvé l'information explicite (83 % en 2022 contre 72 % en 2021).

72 % (61% en 2021, 73% en 2020 et 75% en 2019) des enseignants ont indiqué avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol dans les pages « contenus et pratiques d'enseignement ». Parmi eux, 74 % (60 % en 2021, 67,5 % en 2020 et 78% en 2019), ont indiqué que ces documents correspondaient à leurs attentes.

TABLEAU 8 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	93,5 %*	81 %*
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	72 %*	83 %*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	61 %*	72 %*
Les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	60 %*	74 %*

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2022, 81 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Les enseignants répondant à l'enquête sont plus nombreux qu'en 2021 à juger utiles les documents proposés sur Eduscol.

68 % des enseignants déclarent que les versions téléchargeables des cahiers et des guides leur ont été utiles (52 % en 2021). 57 % des enseignants utilisent les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (44 % en 2021).

TABLEAU 9 • Utilité des documents proposés sur Eduscol

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Les cahiers et guides en version PDF	52 %*	68 %*
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	34 %*	46 %*
la vidéo de présentation générale du dispositif	25 %*	35 %*
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	25 %*	35 %*
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	35 %*	45 %*
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	25 %*	34 %*
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	24 %*	33 %*
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	35 %*	47 %*
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	44 %*	57 %*
Le texte collectif EvalAide rédigé par le Conseil Scientifique de l'éducation nationale	26 %*	38 %*

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « très utile » ou « assez utile ».

Lecture : En 2022, 68 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

4.2.2 Logistique

Tout comme en 2021, les résultats montrent une satisfaction globale à propos de la logistique de l'opération.

En effet, 80 % des enseignants (82 % en 2021) ont déclaré avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour l'effectif de leur classe et 82 % l'avoir reçu suffisamment tôt (contre 81 % en 2021).

Près des deux tiers des enseignants disposant de matériel de projection l'ont utilisé pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe (65 % contre 62 % en 2021).

La connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap progresse (63 % en 2021 et 2022, 57 % en 2020 et 33 % en 2019). Parmi ces enseignants, une grande majorité d'entre eux, 79 %, déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. En revanche, un seul enseignant sur deux déclare connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants (55,5 %) et pour élèves sourds et malentendants (52 %).

Par ailleurs, un enseignant sur cinq estime que, pour certains élèves de sa classe, l'utilisation d'un cahier adapté est nécessaire.

TABLEAU 10 • Logistique

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	82 %*	80 %*
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	81 %*	82 %*
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	63 %*	66 %*
Avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	62 %*	65 %*
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	63 %*	63 %*
Avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	82 %*	79 %*
Avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	63 %*	55,5 %*
Avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes complétée parlée	61 %*	52 %*

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2022, 80 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

4.2.3 Contenu pédagogique des séquences

En français, en milieu de CP, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des enseignants (73 % à 80 % d’approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En mathématiques, l’exercice « placer des nombres sur une ligne numérique » est jugé pertinent par 31 % des enseignants seulement (ils étaient 27 % lors de la précédente session), alors qu’ils sont 80 % à juger pertinent l’exercice relatif à l’écriture des nombres dictés.

TABLEAU 11 • Proportion d’enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves lors du point d’étape CP

Français	2019	2020	2021	2022
Ecrire des syllabes dictées	85 %**	82 %**	75 %**	80 %**
Ecrire des mots dictés	83 %**	81 %**	74 %**	80 %**
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	81 %**	79 %**	74 %**	78 %**
Comprendre des phrases lues par l’adulte	82 %**	78 %**	72 %**	76 %**
Manipuler des phonèmes	71 %**	74 %**	70 %**	73 %**
Lire à voix haute des mots	78 %**	73 %**	69 %**	76 %**
Lire à voix haute un texte	75 %**	70 %**	67 %**	74 %**
Comprendre des phrases lues seul(e)	***	63 %**	63 %**	73 %**
Mathématiques	2019	2020	2021	2022
Ecrire des nombres sous la dictée	89 %**	84 %**	76 %**	80 %**
Calculer en ligne : additionner	83 %**	80 %**	74 %**	79 %**
Calculer en ligne : soustraire	80 %**	76 %**	71 %**	78 %**
Résoudre des problèmes	76 %**	76 %**	71 %**	75 %**
Comparer des nombres	72 %**	70 %**	65 %**	68 %**
Placer un nombre sur une ligne numérique	18 %**	21 %**	27 %**	31 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord ».

***données non disponibles

Lecture : En 2022, 80 % des enseignants répondants indiquent que l’exercice « écrire des syllabes dictées » lors du point d’étape CP leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

4.2.4 Passation des épreuves

82 % des enseignants jugent favorablement le contenu des guides enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. Le pourcentage de satisfaction a augmenté puisqu'il était de 78 % en 2021.

TABLEAU 12 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Partie « français » du guide	78 %**	82 %**
Partie « mathématiques » du guide	78 %**	82 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

Lecture : En 2022, 82 % des enseignants répondants indiquent que la partie « français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

71 % des enseignants (72 % en 2021) sont satisfaits de la durée des séquences de français et 70 % (72 % en 2021) sont satisfaits de la durée des séquences de mathématiques. Depuis l'évaluation de mi-CP 2019, afin de prendre en compte les avis des enseignants, la durée de passation des séquences a été réduite en augmentant le nombre de séquences et en supprimant quelques exercices.

TABLEAU 13 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
séquences de français	56 %**	65 %**	72 %**	71 %**
séquences de mathématiques	60 %**	65 %**	72 %**	70 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».

Lecture : En 2022, 71 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

4.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

Lors de la première session des évaluations *Repères* CP et CE1 en septembre 2018, des difficultés de connexion et de saisies avaient été constatées. Dès le Point d'étape de janvier 2019, un correctif technique a été mis en œuvre pour que l'accessibilité au portail ainsi que la saisie soient plus aisées.

En 2022, la proportion d'enseignants satisfaits par l'utilisation du portail évolue peu par rapport à 2021, 57 % des enseignants ayant déclaré avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail contre 59 % en 2021.

Un peu plus d'un tiers des enseignants passe au maximum 10 minutes pour saisir le cahier d'un élève. La majorité des enseignants déclarent se connecter 1 à 4 fois.

TABLEAU 14 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	71 %*	59 %*	59%*	57%*
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est aisée ou plutôt aisée	64 %*	70 %*	70%*	***
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève (durée exprimée en minutes)	***	25 % : 10 min 50 % : 15 min	25 % : 10 min 50 % : 15 min	36 % : 1 à 10 min 32% : 11 à 20 min
Nombre de connexions pour saisir la totalité des réponses des élèves	***	25 % : 2 fois 50 % : 4 fois	25 % : 2 fois 50 % : 3 fois	29 % : 1 à 2 fois 33 % : 3 à 4 fois

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

***Données non disponibles

Lecture : En 2022, 57 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

4.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail. Depuis 2019, les taux de satisfaction augmentent.

Lors du *Point d'étape CP 2022*, six enseignants sur dix sont satisfaits par l'arborescence proposée sur le portail et deux tiers d'entre eux reconnaissent au guide des scores son rôle d'outil pédagogique. Le tableau des résultats détaillés et les fiches de restitution individuelle sont, quant à eux, jugés pertinents par sept enseignants sur dix.

TABLEAU 15 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	54 %*	65 %*	68 %**	70 %**
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	59 %*	65 %*	69 %**	72 %**
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	45%*	47 %*	52 %**	60 %**
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	39 %*	55 %*	59 %**	64 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : *pourcentage d'enseignants ayant répondu oui

** pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent »

Lecture : En 2022, 70 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

4.2.7 Évolution des restitutions individuelles

En 2022, le document de restitution des résultats à destination des parents a été modifié (cf infra). Deux tiers des enseignants considèrent cette évolution positivement.

TABLEAU 16 • Opinion des enseignants sur les nouvelles restitutions individuelles

	Point d'étape 2022
Les évolutions apportées aux documents de restitution des résultats des élèves à destination des parents	63 %*
Ces nouvelles restitutions favorisent la lisibilité des informations générales relatives à l'évaluation (contexte et objectifs).	65 %**
Ces nouvelles restitutions favorisent la lisibilité des résultats de l'élève.	66 %**
Ces nouvelles restitutions favorisent la communication avec les parents.	63 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : * pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinentes » ou « plutôt pertinentes »

** pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

Lecture : En 2022, 63 % des enseignants répondants indiquent que les évolutions apportées aux documents de restitution des résultats des élèves à destination des parents sont pertinentes.

4.2.8 Bilan

Lors du *Point d'étape CP 2022*, 32 % des enseignants déclarent que les évaluations ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves. Ce pourcentage est en constante augmentation depuis 2019 tandis que la proportion d'enseignants estimant que cette évaluation permet de confirmer des difficultés est stable depuis 2019.

TABLEAU 17 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés

	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	37 %**	44 %**	53 %**	50 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	80 %**	75 %**	78 %**	75 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	18 %**	25 %**	30 %**	32 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : **pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

Lecture : En 2022, 50 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Deux tiers des enseignants déclarent utiliser les résultats de l'évaluation lors d'un entretien avec un parent d'élève. Ils sont environ 5 enseignants sur 10 à prendre appui sur ces données lors de réunions avec le réseau d'aide ou en réunion de cycles. En revanche, seul un tiers des enseignants utilise les résultats de ces évaluations pour élaborer des séquences d'apprentissage ou des découloissements avec les autres enseignants du même niveau.

TABLEAU 18 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants

	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	47 %**	45 %**
lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés de l'élève.	65 %**	63 %**
lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	53 %**	52 %**
avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des découloissements.	35 %**	36 %**
en réunion de cycles.	51 %**	50 %**
en conseil des maîtres.	45 %**	46 %**
en conseil d'école.	27 %**	28 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : **pourcentage d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent »

Lecture : En 2022, 45 % des enseignants répondants déclarent utiliser cette évaluation pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.

➤ 5 Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

A l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères CP-CE1* et *Point d'étape* est adressé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape CP* de janvier 2022 mis en regard, quand cela est possible, des résultats des sessions précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication et logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Evolutions
- Portail et restitutions
- Pilotage et formation
- Bilan

5.1 Participation

A la date du 19 avril 2022, 707 IEN ont participé à ce questionnaire, 310 IEN ont répondu de manière complète.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication et logistique

Plus de neuf inspecteurs sur dix déclarent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants, augmente significativement pour atteindre respectivement 72 % et 80 %.

TABLEAU 19 • Déclaration des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	88 %*	82 %*	96 %*
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85 %*	79 %*	92 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté ?	90 %*	88 %*	95 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	74 %*	74 %*	80 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	57 %*	62 %*	72 %*
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...)	91 %*	84 %**	95 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu oui

** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) »

Lecture : En 2022, 95 % des IEN déclarent avoir eu connaissance du cahier adapté.

Concernant la logistique, plus de neuf inspecteurs sur dix indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation suffisamment tôt. Les versions adaptées standard des cahiers sont assez largement commandées par les enseignants (63%), les deux autres versions n'étant commandées que par un enseignant sur cinq (19%).

TABLEAU 20 • Déclaration des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	***	***	63 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standard ?	***	***	94 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	***	***	19 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	***	***	19 %*
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	88 %*	79 %*	93 %*
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	74 %*	77 %*	91 %*

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu oui

*** données non disponibles

Lecture : En 2022, 63 % des IEN déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

5.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2022, en français et en mathématiques, en milieu de CP, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (89 % à 96 % d’approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves. Ces taux, après avoir baissé en 2021, sont comparables à ceux de 2020.

Cependant, l’accord est moins marqué pour l’exercice « placer des nombres sur une ligne numérique » qui est jugé pertinent par 69,5 % des IEN (ils étaient 57 % en 2020).

TABLEAU 21 • Proportion d’IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (milieu de CP)

Français	Point d’étape 2020	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022
Ecrire des syllabes dictées	95 %**	75 %**	96 %**
Ecrire des mots dictés	94 %**	74 %**	96 %**
Connaitre le nom des lettres et le son qu’elles produisent	90 %**	72 %**	91 %**
Comprendre des phrases lues par l’adulte	91 %**	71 %**	92 %**
Manipuler des phonèmes	93 %**	72 %**	93 %**
Lire à voix haute des mots	91 %**	73 %**	95 %**
Lire à voix haute un texte	89 %**	73 %**	91 %**
Comprendre des phrases lues seul(e)	88 %**	71 %**	91 %**
Mathématiques	Point d’étape 2020	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022
Ecrire des nombres sous la dictée	97 %**	74 %**	96 %**
Calculer en ligne : additionner	92 %**	72 %**	93 %**
Calculer en ligne : soustraire	89 %**	71 %**	92 %**
Résoudre des problèmes	90 %**	73 %**	91 %**
Comparer des nombres	90 %**	69 %**	89 %**
Placer un nombre sur une ligne numérique	59 %**	57 %**	69,5 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

** pourcentage d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord »

Lecture : En 2022, 96 % des IEN répondants indiquent que l’exercice « écrire des syllabes dictées » en milieu de CP leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Depuis 2021, les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices du *Point d'étape*.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont, comme en 2021, la lecture à voix haute d'un texte et la compréhension de phrases lues seul(e), avec respectivement 17 % et 18 %. En mathématiques, l'exercice de la ligne numérique avec 61 % est l'exercice qui soulève le plus de questionnements.

Par ailleurs, que ce soit en français ou en mathématiques, la proportion d'IEN ne se prononçant pas a fortement diminué entre 2021 et 2022, passant d'environ un tiers de non-répondants à moins d'un IEN sur cinq (16 % en français et 13 % en mathématiques).

TABLEAU 22 • Proportion des IEN qui déclarent émettre des réserves sur les exercices du Point d'étape

Français	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Ecrire des syllabes dictées	1 %	3 %
Ecrire des mots dictés	5 %	7 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	9 %	14 %
Comprendre des phrases lues par l'adulte	9 %	10 %
Manipuler des phonèmes	9 %	12 %
Lire à voix haute des mots	5 %	3 %
Lire à voix haute un texte	14 %	17 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	12 %	18 %
Sans réponse	37 %	16 %

Mathématiques	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Ecrire des nombres sous la dictée	1 %	2 %
Calculer en ligne : additionner	2 %	1 %
Calculer en ligne : soustraire	6 %	6 %
Résoudre des problèmes	8 %	10 %
Comparer des nombres	7 %	7 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	39 %	61 %
Sans réponse	36 %	13 %

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : En 2022, 61 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « placer un nombre sur une ligne numérique ».

Cette refonte des restitutions individuelles des résultats reçoit un accueil très positif auprès des inspecteurs de circonscription qui sont 93 % à juger pertinentes les évolutions qui y ont été apportées.

TABLEAU 24 • Proportion d’IEN qui jugent pertinentes les évolutions apportées aux documents de restitution des résultats des élèves à destination des parents

	Point d’étape 2022
Pertinence des évolutions apportées aux documents de restitution des résultats des élèves à destination des parents	93 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : ** pourcentage d’IEN ayant répondu « tout à fait pertinentes » ou « plutôt pertinentes »
***données non disponibles

Lecture : En 2022, 93 % des IEN répondants indiquent que les évolutions apportées aux documents de restitution des résultats des élèves à destination des parents leur paraissent pertinentes.

Les enjeux principaux de la refonte des documents de restitution individuelle des résultats tournaient autour de trois axes principaux d’amélioration qui concernaient la lisibilité des informations générales relatives à l’évaluation, la lisibilité des résultats de l’élève et la communication avec les parents. Les réponses des IEN tendent à montrer que ces objectifs sont atteints puisque plus de 90 % d’entre eux jugent que le nouveau format des restitutions individuelles favorise ces trois points.

TABLEAU 25 • Proportion d’IEN qui jugent que le nouveau format des restitutions individuelles des élèves favorise la lisibilité des informations générales relatives à l’évaluation (contexte et objectifs), la lisibilité des résultats de l’élève, la communication avec les parents

	Point d’étape 2022
Lisibilité des informations générales relatives à l’évaluation (contexte et objectifs)	92 %**
Lisibilité des résultats de l’élève	95 %**
Communication avec les parents	93 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : ** pourcentage d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord »
***données non disponibles

Lecture : En 2022, 92 % des IEN répondants indiquent que les restitutions individuelles des résultats des élèves favorisent la lisibilité des informations générales relatives à l’évaluation (contexte et objectifs).

5.2.4 Portail et restitutions

87 % des inspecteurs de circonscription déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution.

TABLEAU 26 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	82 %*	76 %*	87 %*

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu « oui »

Lecture : En 2022, 87 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

5.2.5 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales Repères CP-CE1 et Point d'étape CP propose de nombreux documents d'accompagnement. Depuis 2021, les inspecteurs sont invités à se prononcer sur les ressources qu'ils utilisent le plus fréquemment dans le cadre du pilotage du *Point d'étape*.

Les deux ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves. Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale est la ressource la moins utilisée.

TABLEAU 27 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique

	Point d'étape 2021 *	Point d'étape 2022
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	23 %	19 %
Les cahiers et guides en version PDF	16 %	21,5 %
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	15 %	12 %
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et directeurs d'école	12 %	9,5 %
Le document Evalaide (CSEN)	10 %	6 %
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	8 %	3 %
Le guide des scores	6 %	12 %
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	3 %	7,5 %
La vidéo de présentation du dispositif	2 %	2 %
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	2 %	4 %

	Point d'étape 2021 *	Point d'étape 2022
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	2 %	3 %
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	1 %	0,5 %

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Lecture : En 2022, 19 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves.

Par ailleurs, depuis 2021, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, l'exercice de compréhension écrite, comprendre des phrases lues seul(e), est jugé comme étant le plus délicat à exploiter par 24 % d'entre eux. En mathématiques, l'exercice de la ligne numérique est considéré difficilement exploitable par six inspecteurs sur dix.

TABLEAU 28 • Proportion d'IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation

Français	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Ecrire des syllabes dictées	3 %	2 %
Ecrire des mots dictés	4 %	9 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	11 %	13 %
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	14 %	21 %
Manipuler des phonèmes	11 %	9 %
Lire à voix haute des mots	6 %	6 %
Lire à voix haute un texte	14 %	17 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	18 %	24 %

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : En 2022, 2 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « écrire des syllabes dictées » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

TABLEAU 29 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation

Mathématiques	Point d’étape janvier 2021	Point d’étape janvier 2022
Écrire des nombres sous la dictée	2 %	2 %
Calculer en ligne : additionner	2 %	2 %
Calculer en ligne : soustraire	5 %	4 %
Résoudre des problèmes	13 %	17 %
Comparer des nombres	4 %	4 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	50 %	61 %

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Lecture : En 2022, 2 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « écrire des nombres sous la dictée » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données des évaluations *Point d’étape* sont de plus en plus exploitées par les inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les discussions entre les cycles 1 et 2 qu’elles sont les plus utilisées, mais leur niveau d’exploitation progresse de 12 points pour les concertations entre les cycles 2 et 3 et de 10 points pour les concertations entre les cycles 1, 2 et 3.

TABLEAU 30 • Proportion d’IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles

	Point d’étape janvier 2020	Point d’étape janvier 2021	Point d’étape janvier 2022
Cycle 1 - cycle 2	85 %*	76 %**	81 %**
Cycle 2 - cycle 3	59 %*	58 %**	70 %**
Cycle 1 - 2 - 3	44 %*	46 %**	56 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Note : * pourcentage d’IEN ayant répondu « souvent »

** pourcentage d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »

Lecture : En 2022, 81 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

5.2.6 Bilan

Les inspecteurs de circonscription, dans leur grande majorité, estiment que le Point d'étape CP est un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes.

La plupart des inspecteurs de circonscription répondants estime que ces évaluations leur ont permis de déceler des besoins dans leur circonscription.

TABLEAU 31 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription

	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	90 %**	94 %**	90 %**
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96 %**	96 %**	95 %**
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	***	85 %**	76 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	83 %**	88 %**	90 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	92 %**	94 %**	91 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

***données non disponibles

Lecture : En 2022, 90 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

En français, la lecture à voix haute est le champ pour lequel les inspecteurs ont le plus souvent observé des modifications dans les pratiques enseignantes.

En mathématiques, l'évolution des pratiques semble plus marquée pour la résolution de problèmes et la ligne numérique.

Les tendances sont similaires à celles déjà observées l'an passé.

TABLEAU 32 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques

français	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022
Écrire des syllabes, des mots sous la dictée	***	7 %
Lire à voix haute (des mots, un texte)	17 %	14 %
Écrire des syllabes sous la dictée	9 %	***
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	8 %	7 %
Écrire des mots sous la dictée	8 %	***
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	8 %	12 %
Manipuler des phonèmes	8 %	8 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	5 %	4 %
mathématiques	Point d'étape janvier 2021	Point d'étape janvier 2022
Résoudre des problèmes	20 %	21 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	18 %	17 %
Calculer en ligne (additionner, soustraire)	3 %	5 %
Écrire des nombres sous la dictée	3 %	1 %
Comparer des nombres	2 %	5 %

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : Parmi tous les champs proposés, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les champs pour lesquels les enseignants ont modifié leur pratique, 1 étant celui ayant la proportion d'enseignants la plus élevée.

***données non disponibles

Lecture : En 2022, 14 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont leurs pratiques.

La fluence, comme exercice de lecture, est de plus en plus ancrée dans les pratiques enseignantes.

En effet, entre 2021 et 2022, l'observation de ces activités en classe progresse d'au moins 10 points pour atteindre 78 % pour la fluence de mots et 83 % pour la fluence de texte.

Les pratiques d'enseignement concernant la ligne numérique et la comparaison de nombres en un temps limité sont plus rarement observées par les inspecteurs mais continuent à progresser.

TABLEAU 33 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement

	Point d'étape janvier 2021	Point d'étape janvier 2022
Fluence de mots	69 %**	78 %**
Fluence de texte	73 %**	83 %**
Comparaison de nombres (chronométrée)	25 %**	30 %**
Ligne numérique	38 %**	40 %**

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »

Lecture : En 2022, 40 % des IEN répondants ont observé la ligne numérique dans les pratiques d'enseignement.

➤ 6 Résultats

Ces premiers résultats des évaluations Point d'étape CP 2022 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 7 avril 2022. A cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves, s'élevait à 98 %.

Quelques écoles ont poursuivi la saisie après le 7 avril et leurs résultats ne sont pas pour l'heure pris en compte.

Tous les exercices ont été repris à l'identique entre 2021 et 2022, mais la modification de la période d'évaluation au cours de l'année scolaire ne permet pas de comparer les résultats observés en 2022 avec ceux des années précédentes.

6.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2022

6.1.1 Français

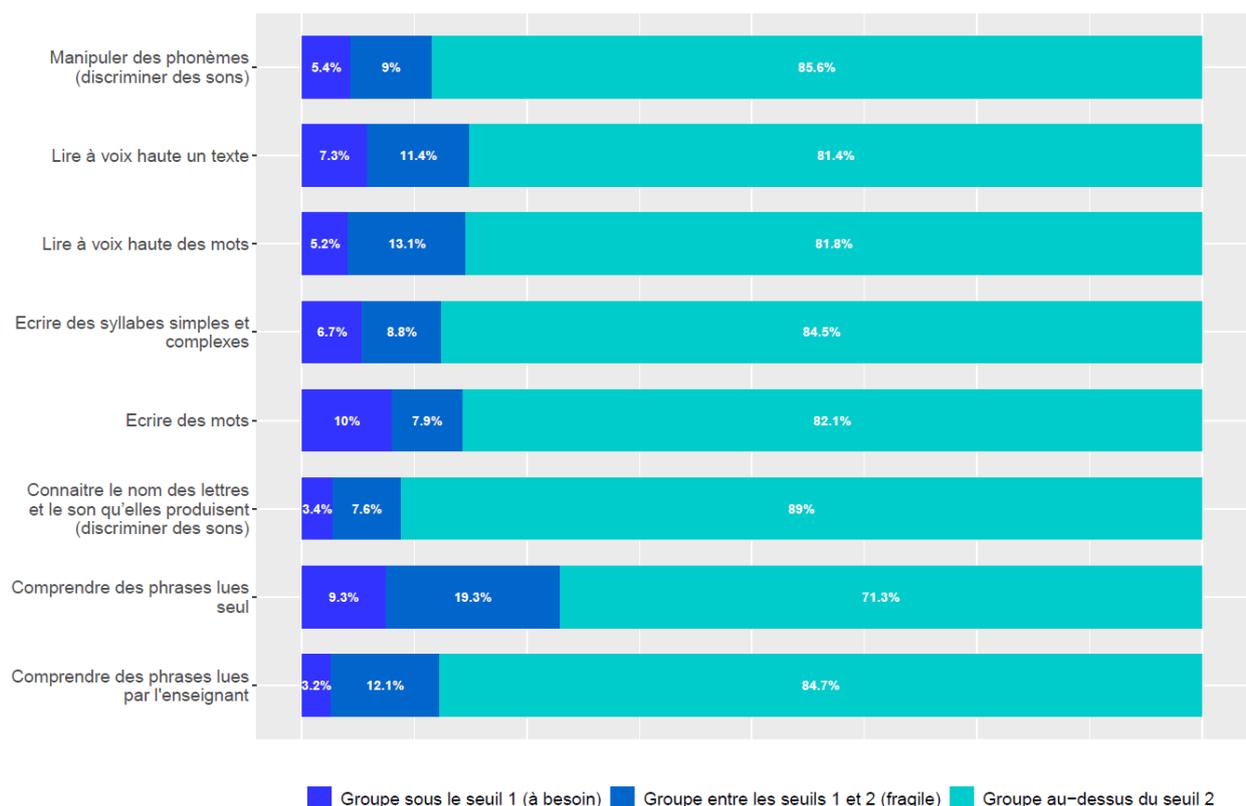
En mars 2022, en CP, les exercices en français pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (89 % de maîtrise), la manipulation des phonèmes (85,6 %) et la compréhension de phrases à l'oral (84,7 %) (figure 2).

Dans les classes de CP en mars 2022, en lecture à voix haute, d'une manière générale, on peut considérer que 5 à 7 % des élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture (épreuves de lecture de mots et de lecture de texte). Plus de huit élèves sur dix sont entrés correctement dans l'apprentissage de la lecture.

Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de huit élèves sur dix réussissent correctement les exercices proposés. Moins d'un élève sur dix (6,7 %) n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire. Et un élève sur dix est en grande difficulté quand il s'agit d'écrire des mots.

Enfin, l'exercice évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (71,3 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en CP en mars 2022



Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

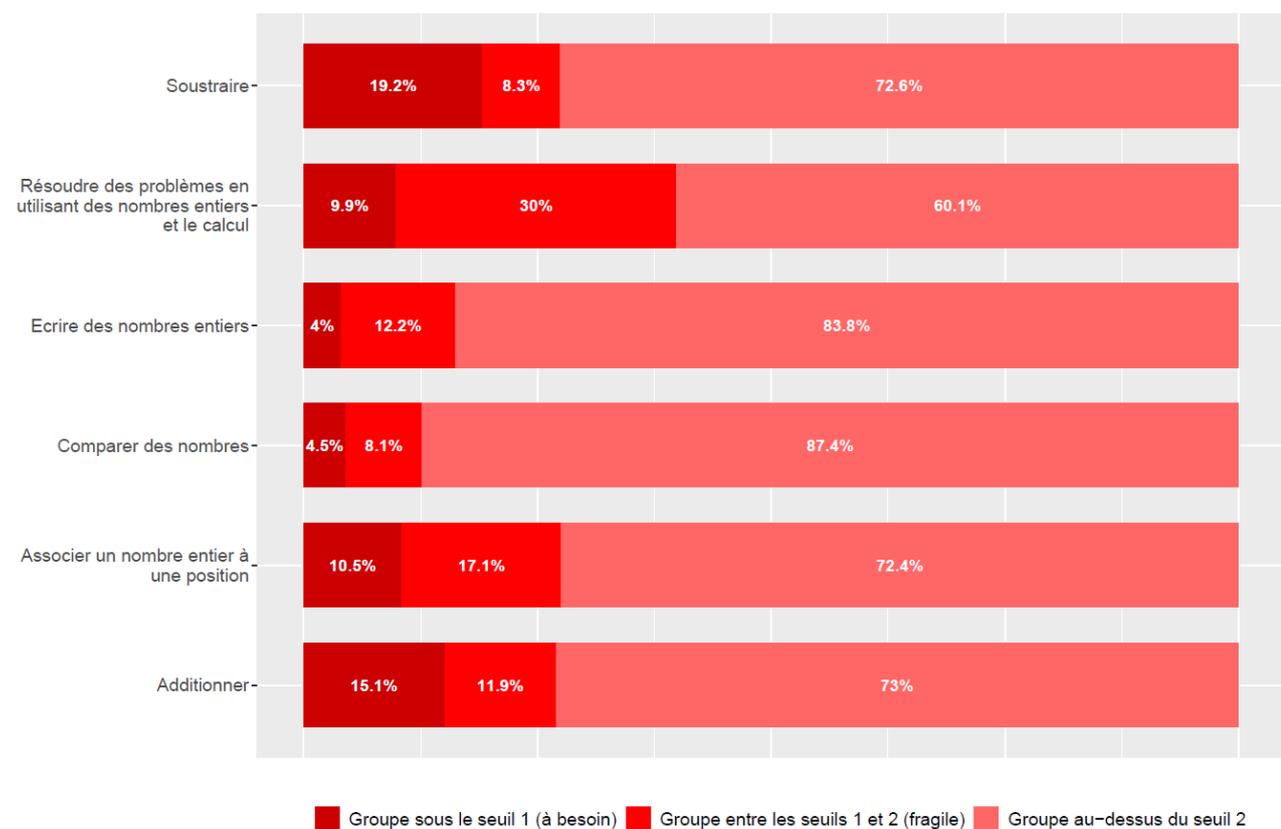
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En mars 2022, 85,6 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Manipuler des phonèmes ».

6.1.2 Mathématiques

En mars 2022, en CP, la résolution de problèmes est le domaine le moins bien réussi par les élèves puisque six élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante. La ligne numérique (« Associer un nombre à une position »), ainsi que l'addition et la soustraction sont aussi des domaines pour lesquels les élèves sont en difficulté (plus de 27 % peuplent les groupes « fragiles » ou « à besoin »). Les domaines les mieux réussis sont la comparaison et l'écriture de nombres (respectivement 87,4 et 83,8 % de maîtrise satisfaisante).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en CP en mars 2022



Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En mars 2022, 72,6 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Soustraire ».

6.2 Résultats selon le sexe

En français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons à cette évaluation Point d'étape. En compréhension orale de phrases, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, et qui affichent donc une maîtrise satisfaisante, l'écart est de 4,6 points. Cet écart se confirme en compréhension écrite de phrases lues seul, domaine pour lequel la différence est de 3,7 points au bénéfice des filles. Pour les domaines relatifs à l'écriture de mots ou de syllabes, l'écart atteint au moins 3 points. La lecture à voix haute (de mots, de texte) est le seul domaine pour lequel les écarts sont faibles ou nuls.

6.2.1 Point d'étape CP, résultats 2022 selon le sexe

6.2.1.1 Français

FIGURE 4 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en CP en mars 2022, selon le sexe

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	2.4	10.5	87.1	3.9	13.5	82.5
Comprendre des phrases lues seul	8.3	18.4	73.3	10.2	20.2	69.6
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	2.7	7.1	90.2	4.1	8.0	88.0
Ecrire des mots	8.7	7.4	84.0	11.2	8.3	80.6
Ecrire des syllabes simples et complexes	5.6	8.3	86.1	7.7	9.2	83.1
Lire à voix haute des mots	4.6	13.5	81.8	5.6	12.6	81.8
Lire à voix haute un texte	6.6	11.7	81.7	7.8	11.0	81.2
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	4.5	8.4	87.1	6.3	9.5	84.2

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En mars 2022, 87,1 % des filles parmi les élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Comprendre des phrases lues par l'enseignant ».

6.2.1.2 Mathématiques

En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués. Seule la comparaison de nombres fait exception, puisque l'écart n'est pas significatif si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2. En résolution de problèmes, l'écart est de 1,3 point en faveur des garçons. Les écarts les plus marqués concernent la ligne numérique (Associer un nombre entier à une position) (2,7 points) et l'écriture de nombres (2,6 points).

FIGURE 5 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en CP en mars 2022, selon le sexe

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Additionner	15.1	12.7	72.2	15.0	11.1	73.9
Associer un nombre entier à une position	10.5	18.4	71.1	10.5	15.7	73.8
Comparer des nombres	4.3	8.4	87.2	4.7	7.8	87.5
Ecrire des nombres entiers	3.9	13.6	82.5	4.0	10.8	85.1
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	9.5	31.0	59.5	10.3	28.9	60.8
Soustraire	19.2	8.7	72.1	19.1	7.8	73.1

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1
© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En mars 2022, 72,2 % des filles parmi les élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Additionner ».

6.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

6.3.1 Point d'étape CP, résultats 2022 selon le secteur d'enseignement

6.3.1.1 Français

En français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques ou privées). En général, les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des domaines évalués en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale : pour l'exercice « Comprendre des phrases lues par l'enseignant », il y a 22 points de différence entre les proportions d'élèves de REP+ et ceux du public hors EP présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Pour la lecture, les écarts entre REP+ et public hors EP existent mais sont moins élevés (respectivement 11,9 points et 12,7 points pour la lecture à voix haute de mots et de texte). C'est également le cas pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (respectivement 9,1 et 9,9 points) et pour ce qui concerne le principe alphabétique (connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 6,2 et 9,6 points d'écart).

FIGURE 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en CP en mars 2022, selon le secteur

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	2.4	10.5	87.2	6.8	20.2	73.0	10.2	24.6	65.2	1.3	7.4	91.4
Comprendre des phrases lues seul	8.7	18.8	72.5	13.4	23.1	63.5	17.5	26.0	56.5	5.2	15.6	79.2
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	3.2	7.4	89.4	4.9	8.5	86.6	7.0	9.7	83.2	1.8	6.4	91.8
Ecrire des mots	9.5	7.7	82.8	13.5	8.7	77.8	17.5	9.5	72.9	5.9	6.9	87.2
Ecrire des syllabes simples et complexes	6.3	8.7	85.0	9.3	9.8	80.9	13.0	11.0	75.9	3.5	7.0	89.5
Lire à voix haute des mots	4.6	13.0	82.4	7.8	14.8	77.5	12.0	17.5	70.5	2.3	9.9	87.7
Lire à voix haute un texte	6.6	11.3	82.1	10.4	13.0	76.6	15.5	15.0	69.4	3.7	8.6	87.7
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	5.0	8.7	86.4	8.0	11.3	80.7	10.5	12.8	76.8	3.2	6.9	90.0

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En mars 2022, 87,2 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Comprendre des phrases lues par l'enseignant ».

6.3.1.2 Mathématiques

En mathématiques aussi, on observe des écarts de performances selon le secteur de scolarisation. Les domaines pour lesquels les écarts entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire sont les plus faibles, restent, comme en 2020 et en 2021, ceux d'écriture ou de comparaison de nombres : respectivement 5,7 et 7,1 points de différence entre REP+ et public hors EP. L'écart apparaît plus nettement pour les exercices de soustraction (13,9 points) et de résolution de problèmes (16,1 points).

FIGURE 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu de CP 2022, selon le secteur

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Additionner	14.3	11.8	73.9	19.6	12.4	68.0	23.8	12.9	63.3	11.3	11.4	77.4
Associer un nombre entier à une position	9.7	16.5	73.7	14.5	20.2	65.3	17.7	20.8	61.5	7.5	15.6	77.0
Comparer des nombres	4.1	7.8	88.1	6.7	10.4	83.0	8.5	10.6	81.0	2.9	6.9	90.2
Ecrire des nombres entiers	3.7	12.1	84.2	5.3	12.6	82.1	7.4	14.1	78.5	2.5	11.5	86.0
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	9.1	29.2	61.7	14.3	33.8	51.9	18.3	36.1	45.6	6.5	27.9	65.7
Soustraire	17.9	8.1	74.0	25.2	9.4	65.4	30.1	9.8	60.1	15.1	7.7	77.3

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En mars 2022, 73,9 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Additionner ».

6.4 Evolution des écarts entre le début de CP 2021 et le point d'étape 2022

Pour tous les domaines comparables, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP diminuent sensiblement entre le début de CP de septembre 2021 et le point d'étape de mars de 2022. Pour la plupart de ces domaines, la réduction de ces écarts de performance est d'environ cinq points de pourcentage, à quelques exceptions près : l'écriture de nombres (-3,04 points), la résolution de problèmes (-7,05 points) et la compréhension orale de phrase, pour laquelle les écarts sont stables.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2021 et Point d'étape 2022 (cohorte 2021) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Domaine	Repères CP 2021				Point d'Etape 2022			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
	EP (REP, REP+)	Public Hors EP	Ecart	Odds Ratio	EP (REP, REP+)	Public Hors EP	Ecart	Odds Ratio
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	68.43	85.78	17.35	2.78	69.91	87.16	17.25	2.92
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	72.44	84.65	12.21	2.10	79.16	86.35	7.19	1.67
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	72.50	82.38	9.88	1.77	85.27	89.40	4.13	1.46
Ecrire des nombres entiers	83.32	89.89	6.57	1.78	80.66	84.19	3.53	1.28
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	50.27	69.65	19.38	2.27	49.40	61.73	12.33	1.65
Comparer des nombres	69.44	80.28	10.84	1.79	82.17	88.11	5.94	1.61
Associer un nombre entier à une position	36.73	51.67	14.94	1.84	63.81	73.74	9.93	1.59

Source : MENJS-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2021, en CP, dans le domaine « Comprendre des phrases lues par l'enseignant », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,35 points de pourcentage. En mars 2022, en CP, cet écart est de 17,25 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,78 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2021 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,92 en mars 2022, en CP. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.



Références des publications de la DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, editor, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation- Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi-CP 2020-2021- Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021- Note d'information - N°22.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Etève, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr